

Les communautés de Timiskaming, Wolf Lake et Eagle Village rendent public leur énoncé d'affirmation du titre et des droits autochtones

Le 23 janvier 2013

(Ottawa, ON) - - Les communautés algonquines de Timiskaming, Wolf Lake et Eagle Village rendent publique aujourd'hui leur affirmation du titre et des droits autochtones relatifs à leur territoires traditionnels. L'annonce a pour but d'interpeller les autres gouvernements et d'établir sur des bases solides un processus efficace de consultation et d'accommodement concernant les développements qui affectent leurs droits.

Le territoire visé par cette affirmation de titre et de droits couvre plus de 34 000 kilomètres carrés et chevauche la frontière Québec-Ontario le long de l'Outaouais supérieure (voir carte ci-jointe), et dont une grande partie est située en Ontario. Les éléments probants, préparés sur une période de près de 20 ans, démontrent que ces communautés sont les descendantes des bandes algonquines qui occupaient et utilisaient traditionnellement le territoire, et qu'elles répondent aux critères juridiques utilisés pour établir le titre et les droits autochtones. Étant donné que les droits en question chevauchent la frontière Québec-Ontario, cela exigera l'attention et l'engagement du gouvernement du Canada ainsi que des gouvernements du Québec et de l'Ontario. Il existe aussi des secteurs importants de chevauchement avec la revendication des Algonquins de l'Ontario, ce qui nécessitera une attention particulière à court terme.

« Nos communautés détiennent un titre ancestral non éteint. Nous n'avons jamais cédé nos droits par traité ou autrement. Il faut maintenant que ces droits soient reconnus et nous présentons ces preuves afin de permettre une consultation efficace sur les questions qui affectent nos intérêts, » a déclaré le chef Terence McBride de Timiskaming. « Nous voulons participer à l'économie régionale à titre de véritables partenaires. »

« Aujourd'hui, nos communautés présentent de solides éléments probants permettant d'établir nos droits sur nos territoires traditionnels, » a fait savoir le chef Harry St. Denis de Wolf Lake. « Toutes les parties devront travailler ensemble dans des délais utiles afin de régler la question de nos droits, » a poursuivi le chef St. Denis. « Nous sommes encouragés par les événements du dernier mois, notamment le fait que le premier ministre Harper s'est engagé à réformer la politique sur les revendications globales, parce que c'est ce qu'il faut et c'est ce à quoi nous nous attendons. La politique actuelle ne fonctionne plus parce qu'elle est fondée sur l'extinction et la négation de nos droits. Nous croyons qu'il est maintenant temps de tracer une nouvelle voie fondée sur la reconnaissance et l'affirmation de nos droits. »

Les chefs ont exprimé le désir de travailler dans le respect mutuel avec leurs voisins et les tierces parties. « En démontrant l'obligation de la Couronne de reconnaître nos droits et d'accommoder nos intérêts, » a expliqué la cheffe Paul d'Eagle Village, « nous jouirons d'une plus grande certitude dans nos efforts pour construire un avenir durable pour nos communautés de Première nation. Nous continuerons à collaborer avec nos voisins en vue d'en arriver à un véritable partenariat. »

Information : www.algonquinnation.ca

Chef Harry St. Denis, Wolf Lake 819-627-6211

Chef Terence McBride, Timiskaming 819-629-7091 (English/Français)

Cheffe Madeleine Paul, Eagle Village 819-627-6884 (English/Français)

Peter Di Gangi, Secrétariat de la nation algonquine 819-723-2019